

ERG245 - Intervenir en ergonomie

Présentation

Prérequis

L'UE ERG245 et son UA2116 associée s'adressent aux élèves en dernière année M2 du Master d'ergonomie. Certains candidats présentant un dossier témoignant d'une solide formation en ergonomie pourront être admis à s'y inscrire (dans ce cas, la seule obtention de l'UE et de l'UA associée n'attribue pas le diplôme).

Objectifs pédagogiques

Développer par la pratique, une posture d'intervenant pour différents types de demandes et de projets de conception.

Déployer une méthodologie d'intervention basée sur l'analyse du travail et de l'activité en situation réelle, simulée ou de référence.

Construire des diagnostics d'activité et élaborer des actions concrètes de transformation/conception des situations de travail concernées.

Construire une démarche d'intervention socialement située mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et intégrant leur différents enjeux et demandes.

La démarche repose sur la mise en place de groupe de pilotage et de groupe(s) de travail pour à la fois la conduire et pour faire participer activement l'ensemble des acteurs pertinents dans le périmètre de l'intervention.

Compétences

Développer des compétences d'intervenant en ergonomie dans différents secteurs d'activité et sur différentes problématiques de transformation et de conception :

- Compétences stratégiques visant l'inscription de l'intervention dans un dispositif de type conduite de projet
- Être en mesure de faire évoluer les demandes et les projets de conception et de les inscrire dans le champ de l'ergonomie
- Être en mesure de situer l'intervention dans les différents enjeux de l'entreprise, d'analyser le travail, de construire des diagnostics, d'élaborer des méthodologies participatives de transformation/conception, de proposer des actions de transformation/conception et d'accompagner le changement
- Être en mesure de mobiliser différents acteurs concernés par l'intervention et de faciliter leur appropriation de la démarche, de ses résultats pour qu'ils en deviennent les porteurs au sein de leurs organisations
- Être en mesure de déployer une démarche démonstrative et argumentée
- Être en mesure d'élaborer des documents écrits et des présentations orales à l'adresse des différents interlocuteurs de l'intervention
- Être en mesure de mobiliser les connaissances scientifiques et méthodologiques pertinentes au regard du périmètre de l'intervention
- Être en mesure de déployer une démarche réflexive sur sa propre pratique

Programme

Contenu

Deux types de séances :

- Des exposés sur les différentes étapes de la démarche méthodologique, sur les techniques et les moyens d'analyse et d'objectivation, sur la diffusion des résultats et des orientations de transformation pour les différents interlocuteurs de l'entreprise.
- Un encadrement des interventions menées par les étudiants sous forme de groupe de suivi et d'ateliers.

Mis à jour le 09-04-2024



Code : ERG245

Unité d'enseignement de type cours

12 crédits

Responsabilité nationale :
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / 1

Contact national :

EPN13 - Ergonomie

EPN13, 41 rue gay lussac

75005 Paris

01 44 10 78 07

ergonomie.paris@lecnam.net

Il s'agit pour les auditeurs de :

- Réaliser une analyse stratégique d'une demande d'intervention sur des projets de transformation ou de conception et inscrire l'intervention dans les enjeux de l'entreprise.
- Définir le périmètre du problème soulevé par la demande d'intervention et formuler des hypothèses sur les activités réelles ou simulées.
- Mettre en place des méthodes et outils d'observation, de verbalisation et de traitement et d'analyse des observables et données recueillis.
- Construire un diagnostic d'activité qui décrit et explique les activités observées et qui ouvre sur des perspectives d'actions concrètes de transformation ou de conception.
- Partager, discuter et valider les résultats dans une perspective de transformation/conception des situations de travail concernées.

Un important travail sur le terrain est nécessaire pour mener l'intervention, en dehors des heures de présence aux enseignements.

Modalités de validation

- Projet(s)

Description des modalités de validation

L'évaluation porte sur le processus d'apprentissage de l'auditeur tout au long de l'année et sur son implication effective aux différentes séances et ateliers. Elle porte également sur le positionnement professionnel de l'auditeur dans la conduite de l'intervention et sur sa capacité à mener des réflexions sur sa pratique.

Un rapport intermédiaire relatif à l'état d'avancement de l'intervention sont exigés en février et en juin.

Le rapport final est remis en juin ou en septembre et donne lieu à une soutenance devant un jury.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Concevoir le travail, le défi de l'ergonomie. Octarès, Toulouse	Guérin et al.
Comprendre le travail pour le transformer. Editions de l'ANACT	Guérin et al.
L'intervention en ergonomie. Éditions Multimondes.	St-Vincent, M., Vézina, N., Bellemare, M., Denis, D., Ledoux, É., & Imbeau, D.
Intervenir: histoires, recherches, pratiques. Octarès Editions.	Ulmann, A. L., Weill-Fassina, A., & Benckekroun, T. H.
Simuler le travail. Editions de l'ANACT	Maline, Joël
Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre: construire un vrai dialogue: la contribution de l'ergonomie à la conduite de projet architectural	Christian Martin
La simulation en ergonomie: connaître, agir et interagir	Béguin et Weill-Fassina